



## Aide dé inscription urgent !

Par **Juliette.lfs**, le **09/03/2023** à **21:27**

Bonjour,

J'écris un message aujourd'hui car je suis en panique totale.

Je me suis inscrite pour faire une prépa auxiliaire de puériculture à distance. Jusqu'à maintenant je pouvais payer les frais de scolarité ect... Depuis je suis actuellement au chômage, sans emploi, et je vais retourner à l'école prochainement donc je n'ai plus de revenus. J'étais inscrite à Educatel ( Sky and you ).

J'ai envoyé 1 courrier par la poste dont une lettre de résiliation. J'ai appelé une centaine de fois puis envoyer des dizaines de mails pour résilier mon contrat chez eux. Ils m'ont répondu super tard, je n'ai jamais eu de réponse de leurs part. Aucun professionnalisme de leurs parts.

Au bout de 3 mois, ils m'ont envoyé des mails en me disant que cela était impossible de résilier mon contrat et que fallait payer la somme totale sinon si je refusais de payer, ils m'ont dis par message : « URGENT ! 48h avant passage de votre dossier auprès du cabinet de contentieux SORREC qui vous réclamera le montant total de votre formation restant soit la somme de 1299 € (+ frais de retard et de justice) » .

Alors j'ai vraiment besoin de votre aide ! Donnez moi des conseils j'en ai vraiment besoin. Ils m'ont pas écouter, ils m'ont répondu 3 mois après en faisant exprès...

Moi c'est hors de question que je continues à payer alors que je ne suis plus les cours. Je préfère donner 50 balles à un SDF, plutôt que payer des cours que je ne suis plus ! C'est une honte de profiter des gens comme ça! J'ai vraiment besoin de votre aide et j'espère vraiment que je serai pas en interdit bancaire vue que je refuse de payer la somme totale... aider moi s'il vous plaît !

J'attend vos solutions et vos aides !